

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017 A 19 H 30**

- Etaient présents : Monsieur DUPUIS, Maire
Madame PRUDHOMME
Messieurs PIETERS, DELASSUS, DEPOORTER et BEURAIN
- Etaient absents excusés : Melle COLOMBIN ayant donné pouvoir à Mme PRUDHOMME
M. LECOCQ
- Etaient absentes : Mesdames COLOMBIN et MONCOMBLE
- Secrétaire de séance : Monsieur DELASSUS

Monsieur DUPUIS ouvre la séance et souhaite ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Délibération concernant la convention et le bail emphytéotique administratif à signer entre la Commune et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour la gestion et la valorisation du larris

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 Mai 2017

Le compte-rendu de la réunion du 15 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité des présents.

2) Délibération sur décisions modificatives comptables

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote POUR, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes :

Dépenses de fonctionnement

- Article 65548 « Autres Contributions » : - 375,45 Euros
- Article 6748 «Autres Subventions Exceptionnelles » : + 375,45 Euros

POUR : 7 dont 1 pouvoir

3) Délibération concernant le projet de sécurisation routière des routes départementales N° 81 et 57 et des voies communales

Monsieur DELASSUS présente le projet de sécurisation routière des routes départementales N° 81 et 57 et des voies communales :

OBJET :

- *Rue du 8 Mai* : Installation d'une écluse double
Installation d'un ralentisseur trapézoïdal aux abords de la Mairie (réalisées en 2018)

- *Rue d'Hangest* : Installation d'une écluse double (réalisée en 2018)
Installation d'un ralentisseur trapézoïdal en entrée d'agglomération (réalisée en 2019)
Création d'un cheminement piéton (réalisée en 2018)
Création d'un lieudit (réalisée en 2018)
- *Rue Gaston Bréant* : Installation d'un ralentisseur trapézoïdal aux abords de la future aire de jeux (réalisée en 2019)
- *Route de Flixecourt* : Installation d'une écluse double (réalisée en 2018)
- *Rue du 11 Novembre* : Installation de coussins berlinois (réalisée en 2017)
- *Rue de Louvières* : Installation de coussins berlinois (réalisée en 2017)

COUT PREVISIONNEL GLOBAL :

- 104 621,75 Euros H.T. soit 125 546,10 Euros TTC

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL FAISANT APPARAÎTRE LE MONTANT DES AIDES SOLLICITEES :

- Subvention au titre des amendes de police :	
30 % de 104 621,75 Euros soit :	31 386,52 Euros
- Subvention au titre de la politique territoriale 2017/2020 :	10 000,00 Euros
- Subvention de la Communauté de Communes :	2 000,00 Euros
- Emprunt :	60 000,00 Euros
- Participation de la Commune (dont TVA : 20 924,35) :	22 159,58 Euros

TOTAL TTC	125 546,10 Euros

L'ECHEANCIER DE REALISATION DES OPERATIONS

- Début des opérations : Une fois les subventions accordées

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte le projet présenté,
- Sollicite l'aide au titre des amendes de police de 31 386,52 Euros, la subvention représentant 30 % maximum d'un montant d'opération de 104 621,75 Euros H.T.,
- Sollicite la subvention au titre de la politique territoriale 2017/2020 de 10 000 Euros,
- Sollicite la subvention de la Communauté de Communes de 2 000 Euros,
- Approuve le plan de financement,

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter lesdites subventions relatives au projet et l'autorise à signer tout document relatif au bon déroulement de ce dossier, notamment la convention technique et financière avec le Président du Conseil Départemental de la Somme.

L'assemblée sera systématiquement informée du suivi dudit dossier et des démarches effectuées.

Monsieur le Maire atteste le non-commencement des opérations et s'engage à ne pas en commencer l'exécution avant que le dossier soit déclaré et réputé complet.

POUR : 7 dont 1 pouvoir

Monsieur DELASSUS informe que, le projet venant d'être adopté, le lancement de la consultation d'appel d'offres, via Picardie la Gazette, va pouvoir avoir lieu dans les prochains jours.

4) Délibération sur devis du SIVU pour l'assainissement pluvial Rue du Cimetière

Monsieur DELASSUS présente le projet de travaux d'assainissement pluvial Rue du Cimetière ainsi que le devis du SIVU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ledit projet ainsi que le devis du SIVU d'un montant H.T. de 4 000 Euros soit 4 800 Euros TTC faisant apparaître un solde à payer pour la Commune de 3 932,61 Euros.

POUR : 7 dont 1 pouvoir

5) Taxe d'Aménagement

Par délibération en date du 20 Juin 2014 le Conseil Municipal a décidé d'instituer, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1 % sur les opérations d'aménagement et les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments, installations ou aménagement de toute nature.

Ladite délibération était valable trois ans, il y a lieu de délibérer à nouveau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire, pour trois ans, ladite Taxe d'Aménagement, dans les mêmes conditions.

POUR : 7 dont 1 pouvoir

6) Délibération sur avancement de grade des agents

Au titre des avancements de grade 2017 :

- Madame SAINT peut être promue au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ière} classe,
- Monsieur MENDES peut être promu au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe,

- Monsieur LAURIN peut être promu au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe.

Monsieur le Maire propose de créer ces postes et de les inscrire au tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote POUR la création de ces trois postes et leur inscription au tableau des effectifs ainsi que la suppression :

- du poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe,
- des deux postes d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe

POUR : 7 dont 1 pouvoir

7) Compte de gestion 2016 du CCAS

Monsieur le Maire rappelle que le CCAS a été dissous par délibération en date du 17 Novembre 2016 et ce à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal de Bourdon le compte de gestion 2016 du CCAS du receveur municipal.

Il laisse apparaître en fonctionnement un excédent de 1 669,28 euros et en investissement un déficit de 0 euro.

Le Conseil Municipal accepte les résultats du compte de gestion 2016 du CCAS du receveur municipal.

POUR : 7 dont 1 pouvoir

8) Compte administratif 2016 du CCAS

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2016 du CCAS. Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 1 669,28 euros et un déficit d'investissement de 0 euro. Sous la présidence de Monsieur PIETERS, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal délibère et accepte le compte administratif 2016 du CCAS. (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote).

POUR : 6 dont 1 pouvoir

9) Affectation du résultat 2016 du CCAS

Cette délibération est annulée, le CCAS ayant été dissous.

10) Délibération concernant la convention et le bail emphytéotique administratif à signer entre la Commune et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour la gestion et la valorisation du larris

Monsieur PIETERS présente au Conseil le bail emphytéotique à signer avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour la gestion et la valorisation du larris.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ledit bail, pour une durée de 21 ans, et souhaite y ajouter une clause, à savoir :

« que les deux aires de retournement, au pied du larris, soient toujours accessibles »

et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document relatif au bon déroulement de ce dossier.

POUR : 7 dont 1 pouvoir

11) Informations et questions diverses

Monsieur DELASSUS informe le Conseil que :

- les trois grilles du cimetière ont été rénovées par le personnel des emplois verts de la Communauté de Communes,
- la bibliothèque est en cours de rénovation peinture par le personnel des emplois verts et Monsieur MENDES, notre employé technique.

Madame PRUDHOMME :

- Remercie les habitants pour leur présence à la fête des parents.
- Rappelle les manifestations à venir :

Samedi 8 Juillet : Repas « champêtre » à partir de 19 heures sur réservation
Fête foraine et feu de la Saint Jean

Dimanche 9 Juillet : Déambulation et concert de la Fanfare de Berteaucourt les Dames
Ateliers « Jeux Picards » - Concours de déguisement
Fête foraine

Judi 13 Juillet : Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice – Verre de l'amitié

Vendredi 14 Juillet : Défilé
Remise des prix aux lauréats – Verre de l'amitié

- Demande s'il est possible de revoir les modalités de location de la salle multi-activités. Le Conseil décide d'étudier le dossier fin Septembre.

Monsieur DEPOORTER souhaite qu'il soit rappelé aux habitants que des panneaux « STOP » ont été mis dans la Commune et que chaque usager de la route a l'obligation de les respecter.

Monsieur le Maire et ses Adjoints remercient les personnes qui ont participé à la tenue du bureau de vote lors des dernières élections.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 21 h 35.